Envoyé en préfecture le 02/10/2024
Reçu en préfecture le 02/10/2024
Publié le
ID : 074-217402205-20240924-2024DELIB087-DE

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Objet du marché :

COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

APPEL D'OFFRE OUVERT

En application du Code de la Commande Publique 2019

ACTE D'ENGAGEMENT

AVENANT

N°10

Lot n° : **2**	Intitulé : **FONDATIONS-GROS OEUVRE**

TITULAIRE du MARCHE

MONTESSUIT ET FILS SA

ZAC de la Chatelaine 15/17

rue René Cassin

74 240 GAILLARD

DATE DE NOTIFICATION DU MARCHE INITIAL : 13 MARS 2020

SEPTEMBRE 2024

Envoyé en préfecture le 02/10/2024
Reçu en préfecture le 02/10/2024
Publié le
ID : 074-217402205-20240924-2024DELIB087-DE

Article 1 – Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE REIGNIER-ESERY
197, Grande Rue
74 930 – REIGNIER-ESERY
Tél : 04 50 43 40 03 - E-mail : secretariatmairie@reignier-esery.com Personne habilitée à signer le marché : **Le Maire**

Article 2 – Identification du titulaire du marché public

MONTESSUIT ET FILS SA

ZAC de la Chatelaine – 15/17 rue René Cassin
74 240 GAILLARD

Article 3 – Objet du marché initial

Le marché initial est un marché de travaux portant sur l'opération ci-dessous :

COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

Lot n° : **2**	Intitulé : **FONDATIONS-GROS OEUVRE**

Article 4 – Rappel du montant du marché initial et des précédents avenants

Le montant du marché et de ses précédents avenants est de :

Montant HT : 2 030 000 €HT
TVA (20%) : 406 000 €
Montant TTC : 2 436 000 € TTC

Envoyé en préfecture le 02/10/2024
Reçu en préfecture le 02/10/2024
Publié le
ID : 074-217402205-20240924-2024DELIB087-DE

Montant du marché :	**2 030 000 €HT**	Initial
	2 103 992, 09 €HT	Après avenant n°1
	2 100 879, 39 €HT	Après avenant n°2
	2 101 442, 97 € HT	Après avenant n°3
	2 106 392, 97 € HT	Après avenant n°4
	2 130 187, 97 € HT	Après avenant n°5
	2 131 487,97 € HT	Après avenant n°6
	2 137 247, 97 € HT	Après avenant n°7
	2 204 545,84 € HT	Après avenant n°8
	2 213 693, 04 € HT	Après avenant n°9

Article 5 – Objet de l'avenant n°10

Le présent avenant n°10 a pour objet de prendre en compte la modification des dimensions de la fosse ascenseur consistant à créer un mur en cuvette sur toute la largeur de la fosse d'une épaisseur de 80 mm.

Le montant proposé par le titulaire pour la modification :

1 710 € HT

Les autres dispositions du marché restent inchangées.

Article 6 – Montant et incidence financière de l'avenant n°10

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Plus-value	1 710	342	2 052
Moins-values	0,00	*0,00*	0,00

Montant de l'avenant n°10	**1 710**	**342**	**2 052**
Evolution du montant du marché	**+0, 08 %**		
Variation cumulée du marché	**+ 9,13 %**		

Article 7 – Nouveau montant du marché après avenant n°10

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Montant du marché initial suite avenant n°9	2 213 693,04	442 738,61	2656 431,65

Envoyé en préfecture le 02/10/2024
Reçu en préfecture le 02/10/2024
Publié le
ID : 074-217402205-20240924-2024DELIB087-DE

Montant de l'avenant n°10	1 710	342	2 052

Nouveau montant du marché	**2 215 403,04**	**443 080,61**	**2 658 483,65**

Article 8 – Base légale de l'avenant n°10

Le présent avenant est conclu conformément aux dispositions des articles L.2194-3 et R. 2194-3 du code de la commande publique.

Article 9 – Modification du délai de fin de réalisation des travaux

Sans objet.

Article 10 – Annexes à l'avenant n°10

Les documents suivants sont annexés au présent avenant : devis 20 du 06/05/2024 de l'entreprise et FTM 02-13 du maître d'œuvre.

Article 11 – Signature du titulaire du marché

A ……, le ……

Nom, Prénom

Signature & Cachet

Décision du Maître d'ouvrage

Le présent avenant est accepté

Fait à REIGNIER-ESERY, le

Autorisé par délibération du ……
Notifié à l'entreprise titulaire le …….